

Une somme *rondelette* de symboles *circulaires*, ou comment le sens de *rond* peut *court-circuiter* la symbolique

Franck Lebas¹

Résumé

Cette étude des morphèmes [rɔt] et [sɛrk] fait suite à un travail mené sur [kar] et propose une redéfinition du morphème comme étant une unité maximale fonctionnant comme « motif ». Je propose également de caractériser les allomorphes de façon contextuelle, d'élargir leur champ d'application et d'assouplir la notion de distribution complémentaire. A travers ces hypothèses, de nouvelles données linguistiques se font jour, démontrant que les submorphèmes et les morphèmes, unités qui manifestent des caractéristiques enactives, contribuent directement à l'argumentation et au discours, contre les idées traditionnelles de l'étagement des constructions et de la primauté des logiques structurale et symbolique.

Mots-clés : cercle ; rond ; morphème ; allomorphe ; motif.

Abstract

Following a study of the morpheme [kar], this study of the morphemes [rɔt] and [sɛrk] proposes to redefine morphemes as maximal units working as "motifs". I also propose to consider allomorphs as mere variants, contextually perceived and more broadly applied. Through these hypothesis, we can depict new linguistic data and show that submorphemes and morphemes, which are units particularly pertinent for enaction theory, contribute in a direct way to argumentation and discourse. This morphemic logic is opposed to the traditional view on combining construals and disputes the priority given to structural and symbolic logics.

Keywords : round ; circle ; morpheme ; allomorph ; motif.

¹ Université Clermont Auvergne, France. Laboratoire de Recherche sur le Langage (EA 999). E-mail : franck.lebas@uca.fr.

Introduction

Ce travail se situe dans la continuation d'une analyse morphologique (il s'agissait du morphème [kar] et de ses variantes [katr], [kart] et [kadr], qui est présent dans *quatre*, *carré*, *cadre*, etc.), à l'occasion de laquelle j'ai proposé (Lebas, 2014a) une redéfinition du terme « morphème », non pas comme unité *minimale* signifiante, mais comme unité *maximale* pouvant fonctionner comme un « motif » (Cadiot & Visetti, 2001), c'est-à-dire comme une forme générique opérant en amont des stabilisations lexicales ou idiomatiques. Cette redéfinition, outre qu'elle est compatible avec les analyses submorphémiques, permet de sortir du cloisonnement des strates descriptives, dans l'analyse des emplois linguistiques, de s'émanciper des explications convoquant abusivement des symboliques, et de montrer que l'incidence sémantique des morphèmes peut porter sur tous les niveaux possibles de la structuration linguistique.

Je propose cette fois de m'appuyer sur le morphème [rɔt] (et ses multiples variantes) présent dans *rotation*, *tordre*, *rond*, *arrondir*, etc., et sur le morphème [serk] (et ses multiples variantes) présent dans *cercle* et tous les dérivés du latin *circum-* et du grec *-cycl-*. Les premières études du morphème [rɔt] ont été réalisées par François Nemo (à *paraître* ; 2001), et le morphème [serk] a été analysé par Michaël Grégoire (2012) ainsi que par Georges Bohas (2016). Ma contribution empirique sera de proposer une description synthétique de ces deux morphèmes, sur la base d'une hypothèse, caractéristique de la tradition phénoménologique (Lebas, 2014b, 2008) ou éactive (Bottineau, 2010), selon laquelle ils entrent dans un paradigme dont la source est cognitive ou, à tout le moins, liée à des pratiques, à la fois perceptives et actives, en l'occurrence les pratiques mobilisées dans les concepts de « courbure », de « cycle », d'« enfermement », de « confinement », etc.

1. Pour une nouvelle définition du morphème

Si l'on abandonne les exigences fortes de la logique structurale au point de permettre une grande labilité de l'expression, jusqu'à donner voix aux submorphèmes étudiés notamment par Didier Bottineau (2017), qui propose le concept de cognème, ou Michaël Grégoire (2013 et à *paraître*), qui propose une « théorie de la saillance submorphologique », alors le terme *morphème* cesse de désigner le premier palier de signifiante. Pour continuer néanmoins à conférer au terme *morphème* une spécificité sémantique, je propose d'en faire non pas le *premier* palier mais le palier *ultime* pour lequel il est pertinent de parler de « motif » (Cadiot & Visetti, 2001 ; Cadiot & Lebas, 2003), c'est-à-dire d'exprimer à l'aide des termes *morphème* et *lexème* la différence entre un support d'expression intrinsèquement générique et un support susceptible de figements idiomatiques, contextuels ou syntagmatiques². Un morphème serait alors défini comme le support d'un motif sémantique, fondamentalement générique et transposable donc, différent du lexème car ne donnant pas lieu directement à un répertoire de stabilisations contextuelles. Qui plus est, avec cette nouvelle façon de définir le morphème, on doit admettre que les motifs sémantiques agissent à n'importe quel stade de la structuration de l'expression linguistique. J'illustrerai cette propriété à propos de l'exemple de [kar].

² François Nemo fait une proposition compatible, en justifiant la transition morphème/lexème du point de vue de l'arbitrarité : « les mots (lexèmes) ne sont pas des signes linguistiques, et donc (...) la notion d'arbitraire, si elle reste valable au niveau des signes linguistiques (i.e. des morphèmes) ne l'est plus au niveau des mots. » (Nemo, 2005 : 207)

Dans le même esprit, on peut proposer de redéfinir le concept d'allomorphe, d'une part en abandonnant l'exigence stricte de la distribution complémentaire, et d'autre part en élargissant le répertoire des correspondances à tout ce qui est perceptible, jusqu'à intégrer les métathèses³.

Avant de passer à l'expérimentation sur les exemples de [kar], [rɔt] et [sɛrk], voici le résumé de ces propositions :

Définitions classiques :

- morphème : unité *minimale* signifiante, contribuant par *combinaisons* à construire la forme et la signification d'un lexème.
- allomorphes : variantes morphologiques en distribution complémentaire.

Propositions de nouvelles définitions :

- morphème = unité *maximale* fonctionnant comme « motif » (imperméable aux figements idiomatiques, contextuels ou syntagmatiques, caractéristiques du lexème) et contribuant à *l'expression linguistique*.
- allomorphes : formes considérées *contextuellement* comme des variantes d'un morphème.

Enfin, cette redéfinition est compatible avec la composante « perçactive » (Bottineau, 2010, 2012) du schème éactif, qui pose l'idée d'un ancrage de la signification dans un champ de pratiques cognitives et corporelles. Ainsi, la proposition que je ferai de caractériser la signification de [sɛrk] par la pratique de « confinement » (dans *cercle, circuler, circonscrire, cirque, crique*, etc., avec des phénomènes allomorphiques) englobe les contributions de l'invariant graphique [c-c], dont Michaël Grégoire montre qu'il exprime, à un niveau submorphologique, la notion d'« enfermement »⁴, mais englobe aussi le submorphème phonétique [k] (*courbe, arc, boucle*, etc.), qui est lui-même une variante du trait phonétique [dorsal] au sein de la série [k], [g] et [ŋ], que Georges Bohas (2016) caractérise par le schème de « courbure » (*crâne, montagne, gorge, cuve, panier*, etc.). Toutes ces micro-contributions, phonétiques ou graphiques, agissent comme des « motifs » (leur apport est générique et très transposable) à un niveau submorphologique, et composent la structure synthétique [sɛrk], dont je pose qu'elle se situe au niveau morphologique. En effet, [sɛrk] est le dernier palier de contribution générique et transposable, les élaborations de ce morphème donnant lieu à des phénomènes de figement d'unités caractéristiques du palier lexical.

2. Illustration à l'aide du morphème [kar]

La nécessité de s'émanciper des logiques symbolique et structurale est manifeste lorsqu'on cherche à justifier l'usage réel, en discours, de certaines locutions. On peut l'illustrer avec l'expression *mettre en quarantaine*. Certes, la logique structurale explique efficacement la généralité du suffixe *-aine*, sur la base d'un paradigme fondé sur des noms de nombres (*dix, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, cent*). Mais cette logique n'opère plus au niveau de l'expression complète de *mise en quarantaine*, contrairement à ce que tente de faire croire l'explication –fondée sur la logique symbolique cette fois– d'un isolement d'une durée

³ On pourrait enfin déclarer officiellement, comme le réclame François Nemo depuis des années, que si la *morphologie* est bel et bien l'étude de la *forme* des mots, c'est parce que *form-* et *morph-* sont eux-mêmes des allomorphes du même morphème.

⁴ Les exemples sont en espagnol : *cercar, encarcelar, claudicar, coche*, etc. Pour le français, outre les dérivés de [sɛrk], on peut proposer : *cycle, crochet, concave*, etc.

prototypique de quarante jours. Il suffit de lire une définition de l'expression pour se convaincre que ce n'est pas le nombre quarante, mais le morphème [kar] qui opère directement (Lebas 2014a) :

- (1) « C'est à partir du XVII^e que la locution a été utilisée pour désigner la période d'isolement qui était destinée à empêcher la propagation d'une épidémie (les personnes supposées contaminées étaient gardées à l'écart, empêchées de se déplacer, pendant quarante jours) (...) »⁵
- (2) « *Mettre en quarantaine un élément douteux.* → *Écarter* »⁶

Le verbe *écarter* est presque systématiquement présent dans les gloses de l'expression *mettre en quarantaine*. La séquence *mettre en quarantaine* est finalement une spécialisation locutive de l'expression *mettre à l'écart*, le morphème [kar] contribuant de façon identique, sans que le lexème *quarante* parvienne à faire écran. François Nemo (2012) relève des correspondances supplémentaires, impliquant les expressions *mettre au rencart* et *mettre au placard*, et montre à quel point ce type de structuration morphologique et/ou phonétique est à la fois profus et pratiquement ignoré des descriptions linguistiques (voir Nemo, 2005, pour une situation typologique de ces cas de figure).

Ce qui fait souvent obstacle à l'intégration de ce type de données linguistiques, c'est l'injonction méthodologique à encapsuler les éléments signifiants selon les logiques structurale et symbolique, avec un montage strictement cloisonné. Didier Bottineau (2012 : 73) revendique une émancipation de cette axiomatic « abstraite » qui pose l'existence d'une schématisation de l'expérience, pour fonder une axiomatic enactive dans laquelle le sens est en solution de continuité avec l'expérience, et dans laquelle l'expérience est le fruit d'une « perçaction » de l'environnement pratique, social et historique. Dans le cadre enactif, le palier morphologique peut agir directement sur un palier lexical complexe – idiomatique en l'occurrence – et alors de nouvelles données linguistiques apparaissent⁷, nécessitant tout de même, en contrepartie, de poser de nouvelles définitions pour les constituants.

Entre autres éléments nouveaux, il faut admettre que les motifs associés aux morphèmes puissent être composites. Il en va ainsi du morphème [kar], qui convoque deux aspects assez différents (que je sépare de façon nette pour des raisons méthodologiques mais qui sont sans doute assez intriqués) :

Motif composite du morphème [kar /katr/kart/kadr] :

⁵ <http://www.expressio.fr> (consulté le 13 novembre 2016)

⁶ Dictionnaire *Le Grand Robert*, article *quarantaine*.

⁷ J'ai proposé dans (Lebas 2014b) une description de la locution *humour noir* fondée sur le même principe. Il ne s'agit pas tant de désigner un thème symbolisé par la couleur noire (la mort, la tristesse, etc.) que de qualifier l'effet pragmatique de l'usage de ce type d'humour : « (...) l'humour noir est positionné dans le champ de l'humour comme une pratique dangereuse, risquant de déstabiliser l'équilibre des relations humaines. Le danger pointé par *noir* est celui d'une absence de limites, d'une situation relationnelle où tout pourrait être dit sans tabou, sans retenue, et où ce qui est dit projette les personnes dans une situation irréversible. En somme, l'humour noir entre-ouvre une porte qui, si elle était grand-ouverte, risquerait de détruire les constructions sociales telles que la morale, le savoir-vivre, la politesse, etc. » (ibid. : 259). Dans certains pays anglo-saxons, il existe une qualification encore plus explicite : *risqué humo(u)r*. Cette analyse confirme l'hypothèse, que je fais dans ce travail sur *noir*, d'un morphème exprimant le motif : « absorption, mise hors d'atteinte ».

- « mise à l'écart, distinction franche, position extrême » :

carrer, contrecarrer, écarteler, se décarcasser, d'équerre, dire ses quatre vérités, vrai comme 2 et 2 font 4, aux quatre coins, rester sur le carreau, ...

se mettre/couper en quatre

carrière (de pierre → *équarrir*)

- « rigoureux, précis, constant » :

carré (« nettement tranché, accentué »), *cadrer, carte, tiré à quatre épingles, se tenir à carreau, ...*

couper les cheveux en quatre

carrière (professionnelle → *cours*)

On peut illustrer cet aspect complexe, composite, du morphème [kar], tout en conservant l'orientation du schème éactif, par l'observation des liens entre le substantif *carré* et la construction graphique de la forme géométrique carrée. Toute personne à qui l'on demande de dessiner un carré va suivre une procédure à peu près identique, représentée par le schéma suivant :

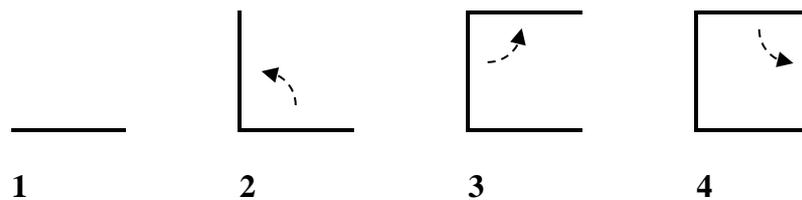


Figure 1. Construction fondée sur l'élévation de l'angle droit et la répétition.

Dans cette procédure intuitive⁸ de dessin d'un carré, que la dimension perçactive du schème éactif nous invite à considérer comme une dimension constitutive du concept de carré, on peut distinguer deux processus fondamentaux :

- l'élévation d'un trait par rapport à un autre trait, de façon « maximale », c'est-à-dire le tracé d'un angle maximal par rapport à la droite de base. Autrement dit, un angle droit ;
- la répétition à l'identique de cette élévation, de proche en proche, en tournant autour du centre de la figure en train de se construire.

Ces deux processus peuvent être mis en correspondance avec les deux volets du motif composite du morphème : La « mise à l'écart, en position extrême », se transpose fidèlement dans l'univers graphique par l'élévation de l'angle droit, et la « rigueur, précision et constance » devient, dans l'univers du tracé géométrique, la répétition rapportée à un point de référence constant.

⁸ La seule variante réellement envisageable consiste à commencer par un trait vertical. Le sens de rotation correspond probablement aux écritures qui vont de gauche à droite. En tout cas, peu de gens auraient l'idée de tracer deux côtés parallèles et égaux, puis de joindre leurs extrémités deux à deux, ce qui est pourtant une technique conseillée pour le dessin (industriel, d'architecture, etc.) car elle donne de meilleures garanties de former une figure véritablement régulière.

3. Application à [rɔt] et [sɛrk]

Afin de proposer une caractérisation des motifs respectifs de [rɔt] (et ses allomorphes, dont [rɔd]) et [sɛrk], commençons par examiner quelques situations dans lesquelles les deux morphèmes sont en concurrence :

3.1 *Rond de sorcière vs. cercle de fées*

Un premier exemple vient des noms donnés à certains phénomènes de la biologie végétale qui se manifestent par des formes circulaires : les *ronds de sorcières* et les *cercles de fées*.

Le rond de sorcière (...) est un phénomène naturel, consistant en une colonie de sporophores pérennants alignés en une formation plus ou moins circulaire, en sous-bois ou dans les prés. (...) Au Moyen Âge, les hommes y voyaient la trace de la « danse des sorcières pour évoquer le démon », celle des fées, la main du diable ou celle de génies nocturnes tels que korrigans et farfadets.⁹

Les *cercles de fées* sont de petites aires circulaires et énigmatiques sans végétation, de forme globalement arrondie ou hexagonales, présentes dans les prairies sèches naturelles du sud-ouest de l'Afrique australe et dans le nord-ouest de l'Australie. (...) Les discours invoquant le surnaturel évoquent un chemin d'accès à un autre monde, de l'empreinte de Dieu à une trace d'OVNI.¹⁰

Le rond de sorcière est la trace d'un mouvement, laissée par une danse, alors que le *cercle de fées* est une aire, une empreinte, constituant une limite entre deux mondes. La forme géométrique commune à ces deux phénomènes cache donc deux perspectives, radicalement différentes. Le rond est la trace d'une « ronde », le cercle est une zone délimitée. A noter que la traduction anglaise respecte cette distribution, avec des bases morphologiques tout à fait comparables : *fairy ring* vs. *fairy circle*.

On peut se fonder sur cette opposition pour établir, comme première base, une association entre [rɔt] et un mouvement, et entre [sɛrk] et une frontière.

3.2 *Arrondissement vs. circonscription*

Autre exemple : dans le découpage territorial français, la circonscription qu'on appelle « arrondissement départemental » se distingue de toutes les autres par le fait de ne pas être administrée par des élus mais par des sous-préfets, qui sont nommés par la République et qui relaient l'action des préfets. Par ailleurs, les villes de Paris, Lyon et Marseille sont elles aussi subdivisées en « arrondissement municipaux », administrées par des élus mais dont les pouvoirs sont largement subordonnés au conseil municipal. Le bilan est que l'arrondissement est une circonscription dite « intermédiaire », un échelon territorial consistant à regrouper (des communes) ou à subdiviser (les très grandes villes) mais auquel aucun pouvoir autonome n'est associé. A l'inverse, les circonscriptions que sont les départements, les cantons et les communes, sont des lieux d'exercice de pouvoirs réels.

En somme, l'arrondissement est une certaine extension, l'étendue d'un domaine, qui rend un territoire plus constant, plus unifié, du point de vue de l'extérieur (pour les grandes villes,

⁹ Wikipédia, article *Rond de sorcière*. (consulté le 13 novembre 2016)

¹⁰ Wikipédia, article *Cercle de fées*. (consulté le 13 novembre 2016)

dont la surface est trop importante pour constituer une unité de lieu) ou de l'intérieur (pour les communes, quand elles partagent des situations de lieu).

Par ailleurs, il est remarquable que les arrondissements municipaux soient numérotés en spirale, depuis le centre vers l'extérieur, selon un chemin qui semble parcourir, ou « faire le tour », de la grande commune.

Les circonscriptions, elles, sont des étendues bornées, limitant –circonscrivant– l'exercice de certaines prérogatives, lesquelles instituent des tensions entre les circonscriptions voisines. Du point de vue national, dans le lent mouvement historique de décentralisation administrative d'un pays fortement jacobin, les circonscriptions définissent des lieux dans lesquels les pouvoirs décentralisés ne peuvent pas s'appliquer au-delà des frontières locales.

La notion de frontière ou de borne se confirme pour la contribution de [sɛrk], et la contribution de [rɔt] se précise avec l'idée d'une continuité, d'une unification.

3.3 Randonnée vs. circuit

La présence du morphème [rɔt] dans *randonnée*, via un allomorphe [rɔ̃d], n'est pas chose facile à établir, car il faut dépasser les pratiques étymologiques courantes. Il est nécessaire de passer par des étapes :

L'anc. verbe *randoner*, courir rapidement, qu'on entend encore dire à Paris, et qui vient de *randon*, vivacité, violence. Diez tire *randon* de l'allemand *rand*, bord, extrémité ; d'où, en provençal, *randa*, le bout d'une chose, et *a randa*, près du bord, extrême, pressant. De là vient le reste des significations. Cependant Scheler demande si *randon* ne viendrait pas plutôt de *rade*, rapide, avec l'addition d'une nasale ; le fait est que l'ancien français a *randir*, aller de roideur, conservé dans le picard *randir*.¹¹

En faisant le lien entre le français *rade* et l'anglais *raid* (emprunté ensuite par le français), mais aussi *road*, on comprend la proximité, que l'on peut observer dans les discours actuels, entre une « randonnée » et un « raid »¹². Le rapprochement entre *randonnée* et *ronde*, via un allomorphe de [rɔt], est donc tout à fait pertinent. D'ailleurs, Littré l'envisage explicitement dans son article sur *route*, avec de nombreux arguments, et ne concède qu'à contrecœur l'hypothèse d'une étymologie latine :

Bourguig. *rôte* ; du bas-lat. via *rupta*, voie rompue, voie qu'on a faite en rompant la forêt et le terrain. (...) Si la dérivation latine n'était pas si bien établie, on aurait été tenté d'accepter une étymologie celtique : *Roto-magus*, *Rouen*, très probablement la ville du passage, de *rod*, *rut*, *roto*, gué, passage, chemin ; en vieil armoricain, *rid*, *rit*, *ryt* ; même sens en cambrien ; *rod*, voie, route, en irlandais.¹³

Ce qui est valorisé dans la *randonnée* ou le *raid*, c'est la constance de l'exercice, les efforts, la durée. Ces caractéristiques distinguent la randonnée d'une simple promenade. Autrement dit, ce qui compte dans la randonnée, c'est l'implication dans le parcours, la concentration sur l'avancée dans le chemin, ce qui présuppose des conditions qui vont mettre cette implication à l'épreuve. Par conséquent, il n'est pas pertinent de parler de randonnée quand il s'agit de

¹¹ Littré, article *randonnée*. Segment souligné par moi. (<http://littrereverso.net/dictionnaire-francais> – consulté le 13 novembre 2016)

¹² Exemple : « Partir en randonnée ou en raid, c'est partir en voyage ! Un voyage skis aux pieds, loin du monde des villes. L'effort, l'air frais et pur, la neige, le plaisir du ski et les étapes conviviales contribuent toujours à rendre ces voyages à skis uniques et inoubliables ! » (<http://www.ski-rando.fr> – consulté le 13 novembre 2016)

¹³ Littré, article *route*. (<http://littrereverso.net/dictionnaire-francais> – consulté le 13 novembre 2016)

suivre une grande ligne droite sans aucun événement à gérer au long du parcours (une randonnée ne se fait pas dans le désert, sauf si c'est sur plusieurs jours), ni lorsque c'est le but à atteindre qui motive le parcours (le chemin de Compostelle n'est pas un chemin de randonnée). En somme, la randonnée est une succession d'événements de progression, valorisant la constance de l'implication du randonneur.

Pour achever d'argumenter en faveur de la présence de [rɔt] dans *randonnée*, il convient de poser la proximité manifeste entre *randonnée* et *ronde*, déjà visible à travers le *chemin de randonnée* et le *chemin de ronde*. La randonnée est en quelque sorte une ronde vue comme un loisir. La ronde est une astreinte à inspecter, alors que la randonnée évoque la contemplation, mais la caractérisation du déplacement est commune.

Le cas échéant, le randonneur suit un parcours nommé « circuit de randonnée », auquel cas le mot *circuit* apporte intuitivement une dimension de contrainte spatiale dans le *parcours* ou le *chemin*.

Un *circuit* est un parcours déterminé, et même doublement déterminé : d'une part il est constitué d'un chemin particulier, fixé, et d'autre part il doit boucler sur lui-même, c'est-à-dire revenir à son point de départ. C'est valable pour les circuits automobiles comme pour les circuits électriques, commerciaux, touristiques, de refroidissement, etc. Cependant, ces deux contraintes ne sont pas tout à fait équivalentes, ni indépendantes. La contrainte de balisage, de fixité du parcours, est essentielle à l'usage du mot *circuit*. Un élément mobile « pris » dans un circuit ne doit pas en sortir et doit passer par toutes les étapes (sauf à éviter l'une d'elles par un *court-circuit*, qui ne consiste pas pour autant à sortir du circuit). Dans la mesure où le circuit contraint la totalité du déplacement, il en découle logiquement que, a priori, un circuit est un parcours fermé, bouclé sur lui-même. En somme, s'il s'agit seulement d'aller d'un point à un autre, on peut se contenter de suivre un *chemin* ou un *parcours*. Si la présence dans la zone reliant ces points est nommée *circuit*, c'est que tout le déplacement va être contraint à un balisage, aussi bien l'aller que le retour. La contrainte de bouclage peut être considérée comme une conséquence logique ou pratique de l'astreinte à suivre le balisage d'un circuit *durant tout le processus envisagé*.

On peut pousser plus loin encore la dissymétrie entre ces deux contraintes et argumenter en faveur de leur répartition sur deux niveaux, le balisage étant associé au morphème ([sirk], un allomorphe de [sɛrk]) et le bouclage au lexème *circuit*. Un argument se trouve dans la possibilité d'atténuer ou d'inhiber le niveau lexical avec un adverbe intensif, technique que j'ai décrite dans le cadre d'une analyse de *noir* (Lebas 2014b) : « J'ai dû faire tout un circuit pour arriver jusque chez lui » signifie qu'aucune entorse au parcours balisé n'aurait été possible, sans pour autant qu'il y ait bouclage. L'exception¹⁴ est possible car l'absence de bouclage est compensée par un intensif, dont la présence est indispensable : *J'ai fait tout un circuit, un sacré circuit* mais pas * *J'ai fait un circuit pour arriver jusque chez lui*.

¹⁴ Autre exception qui peut s'expliquer : un *circuit d'aérodrome* n'est pas parcouru de façon bouclée, pour un vol donné. En effet, chaque avion qui atterrit entre dans le circuit par un point d'entrée qui est aérien et quitte le circuit par un point de sortie qui se trouve au sol. Inversement pour le décollage. Mais la dénomination *circuit* est sans doute légitimée ici par le fait qu'il implique l'ensemble formé par les chemins d'atterrissage et les chemins de décollage, cet ensemble étant effectivement matérialisé sur la carte de l'aérodrome comme constituant un unique circuit.

3.4 Rond vs. cercle

Il peut sembler paradoxal de terminer cette série de comparaisons par le cas apparemment le plus simple. En réalité, c'est lorsque les lexèmes sont réduits à la taille du morphème qu'il est difficile de séparer les contributions morphologiques des stabilisations lexicales. De plus, ces lexèmes donnent lieu à de très nombreux emplois et expressions, qui nécessiteraient des études dédiées. Je me contenterai ici d'une seule analyse comparative.

Il n'est pas aisé de trouver des situations dans lesquelles *rond* et *cercle* sont véritablement en concurrence. C'est vrai dès l'apprentissage lexical. En effet, l'introduction des termes *rond* et *cercle* dans le cursus scolaire est très décalée dans le temps. Les instructions académiques indiquent clairement que les trois formes géométriques qu'il est demandé de présenter en maternelle sont le carré, le triangle et le rond. Les instituteurs et institutrices s'accordent majoritairement à éviter de parler de cercle à ce stade, concept qui est considéré comme trop abstrait.

De plus, pour des raisons pratiques de dessin, les enfants abordent la forme géométrique circulaire à travers des exemples de disques davantage que de cercles, et le nom de la forme constitue une dérivation nominale des nombreux usages adjectivaux de *rond*, qui permettent de désigner la rondeur ou rotondité d'objets et de formes diverses, contrairement à l'adjectif *circulaire*, d'usage beaucoup plus rare.

En conséquence, au cours de l'apprentissage lexical, l'usage dénominatif de *cercle* est très décalé, dans le temps et thématiquement, par rapport à l'usage dénominatif de *rond*.

Pour réintroduire une comparaison, il est possible d'imaginer des usages non dénominatifs, que les enfants ont une chance d'intégrer de façon synchronique, tels que *se disposer en rond* et *se disposer en cercle*. Voici des extraits de huit « jeux de ronde » proposés dans une boîte de jeux¹⁵, pour enfants à partir de 3 ans :

(3) Colin-maillard

Pour ce jeu, on aura besoin du foulard.

Les enfants se mettent *en cercle*. L'un des joueurs – le colin-maillard – va au milieu du cercle et on lui bande les yeux avec le foulard. Les joueurs debout *en rond* sont comptés : chacun dit son nombre successif au fur et à mesure que c'est son tour. (...)

(4) Raconter des histoires

Pour ce jeu, on aura besoin du sac.

Les enfants se mettent *en cercle*. L'un d'eux prend le sac et commence à raconter une histoire. Il s'arrête d'un seul coup et passe le sac à un autre enfant. Celui-ci *continue de raconter l'histoire* jusqu'à ce qu'il lance à son tour le sac à quelqu'un d'autre. (...)

(5) Chien de garde

Pour ce jeu, on aura besoin de la pièce en bois (= os) et du foulard. Les enfants se mettent *en cercle*. L'un d'eux est le chien de garde : il va s'asseoir au milieu et on lui bande les yeux. L'os est posé devant lui. Les autres joueurs *conviennent, sans parler et en se concertant par gestes*, quel joueur va essayer d'aller chercher l'os posé devant le chien de garde. (...)

(6) Passer le sac

¹⁵ <http://users.skynet.be/fa315353/rondedejoux.htm> (Les passages mis en gras sont de mon fait. Consulté le 13 novembre 2016)

Pour ce jeu, on aura besoin du sac. Tous les enfants se mettent *en cercle*. L'un d'eux prend le sac c'est lui qui va être le passeur. (...) Dès que le sac a fait un tour, le joueur suivant est le passeur et *a le droit de décider comment il va faire passer le sac au suivant*. Il peut dire p. ex. que le sac est très lourd ou très chaud, *qu'il faut le passer seulement avec la main gauche ou la main droite*, etc.

Parmi ces huit jeux, sept consistent dans une disposition fixant un espace collectif de jeu et qui commencent par l'instruction de *se mettre en cercle*. Parmi ceux-ci, quatre utilisent au moins une fois le terme *rond* ou *ronde* (par exemple : 3) et trois ne les utilisent pas : exemples 4, 5 et 6. Les trois cas où le terme *rond* est délaissé correspondent aux seuls jeux qui nécessitent une coordination des joueurs : construire ensemble une histoire, convenir du choix d'un joueur à l'aide de gestes, suivre une procédure commune de transmission du sac. De sorte que ces jeux pourraient avantageusement être appelés *jeux de cercle*. Dans les autres jeux, qui sont véritablement des *jeux de ronde*, chaque rôle est individuel et l'activité n'est collective que par la répétition d'une action sur chaque joueur, successivement et/ou via un « furet ».

Parmi les 3 jeux consistant à faire passer un objet (foulard, sac, furet), il y en a un qui consiste à dissimuler un objet (le furet) aux yeux d'un joueur tout en le faisant passer de main en main. Cette transmission est désignée par *circuler* et *circulation*.

Je conclus de ces observations que, parmi les premiers usages de *cercle* et *circuler*, l'idée de confinement, d'enfermement (voire de dissimulation) précède la géométrie, et que le *rond* et la *ronde* sont intégrés précocement dans le lexique en association avec l'idée de régularité et d'uniformité.

3.5 Synthèse et proposition

Je propose la synthèse suivante pour exprimer les contributions respectives des morphèmes [rɔt] et [sɛrk] à la signification des lexèmes dans lesquels ils apparaissent :

Motif composite du morphème [rɔt]¹⁶ (les exemples donnés exploitent davantage le volet correspondant) :

- « changement de direction, inflexion » :
rotation, tourner, tordre, rond-point, tour (= artifice, combine)
- « constant, uniforme, lisse » :

rond (adjectif), *rondement, randonnée, roder, routine, tour* (= promenade), *tourner rond* (morphème rédupliqué), *compte rond, somme rondelette*¹⁷

¹⁶ Certains exemples sont empruntés à François Nemo (à paraître).

¹⁷ Il est possible d'attribuer au suffixe *-ette* de *rondelette* une fonction analogue à celle des intensifs qui permettent à *circuit* de bloquer la dimension de bouclage (pour ne retenir que le motif morphémique de parcours contraint). Ainsi, pour éviter que l'expression *somme ronde* ne soit interprétée de la même façon que *compte rond*, la suffixation donnant *rondelette* (qui, contrairement à ce que prétend Le Grand Robert par exemple, n'induit aucune dimension « diminutive » ici, bien au contraire !) empêche que la construction se fasse sur le plan lexématique, et oblige à comprendre que [rɔt] agit sur le même plan morphémique que le déverbal *somme*, c'est-à-dire sur la dimension processive du nom. Le montant correspondant à une somme « rondelette » est le résultat d'une sommation « étendue », envisagée dans sa constance, et non pas un nombre « arrondi ». On peut ajouter que l'hypothèse d'une justification purement symbolique, avec la référence à une bourse contenant des pièces de monnaie – bourse d'autant plus « ronde » qu'elle est pleine, joue le même rôle de prétexte que la référence aux quarante jours pour la mise en quarantaine.

Dans les cas suivants, les deux aspects sont bien équilibrés : *ronde* (danse), *tourner en rond* (morphème rédupliqué mais avec séparation), *route*, *round* (boxe)

Motif du morphème [sɛrk] :

- « confinement, contrainte, solidité » : (certains mots, comme *secret* ou *carcéral*, impliquent une allomorphie par métathèse consonantique)

circulaire, *circuit*, *circuler*, *court-circuiter*, *cercueil*, *sarcophage*, *secret*, *sacré*, *consacrer*, *sarcler*, *curriculum*, *carcéral*, *incarcérer*

3.6 Confirmation avec *cercle vicieux* et *cercle vertueux*

Je propose de confirmer la description de [sɛrk] par une étude des expressions *cercle vicieux* et *cercle vertueux*, qui stabilisent des significations aux niveaux lexématique et locutif, donc éloignés de la strate morphémique, mais sans que le travail du morphème soit annulé. La contribution lexématique du nom *cercle* à ces deux expressions est renforcée par les représentations graphiques qui utilisent un dessin véritablement circulaire (figures 2 et 3 : gauche), mais ces représentations n'excluent pas d'utiliser des formes différentes du cercle parfait, puisqu'on trouve des ellipses, des triangles, etc. (figures 2 et 3 : droite) :

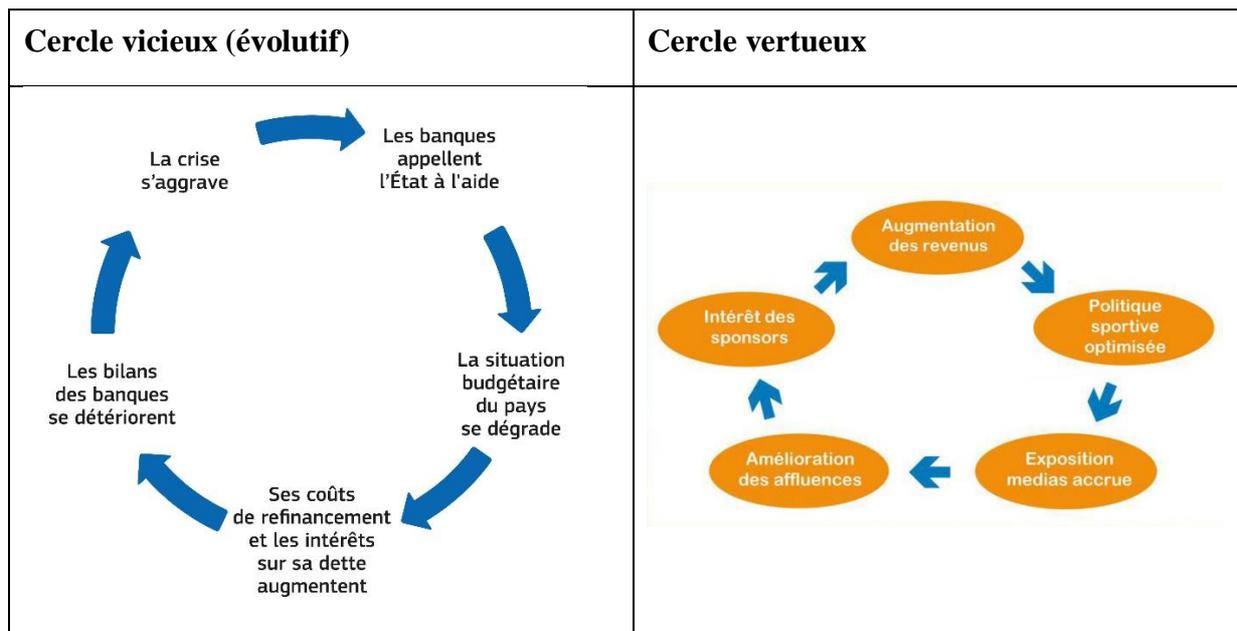


Figure 2. Cercle vicieux évolutif et cercle vertueux.

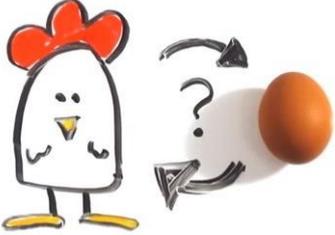
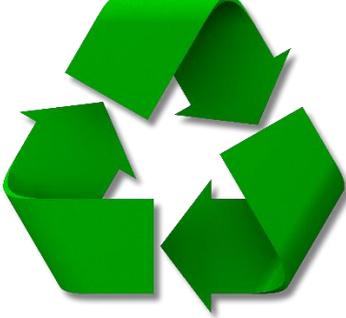
Cercle vicieux (situationnel)	Recyclage
<p data-bbox="204 304 788 349">"THE CHICKEN - OR - THE CHICKEN EGG"</p> 	

Figure 3. Cercle vicieux situationnel et recyclage.

Il existe deux types de cercles vicieux : le *cercle vicieux évolutif* (figure 2 : gauche) désigne un enchaînement de causes qui retournent au point de départ, alors que le *cercle vicieux situationnel* (figure 2 : gauche) décrit une situation de dépendance mutuelle. Seul le cercle vicieux évolutif présente une variante appelée *cercle vertueux* (figure 2 : droite), qui se démarque seulement sur le plan axiologique : effets bénéfiques vs. effets néfastes. Dans les trois situations, non seulement on peut repérer l'idée d'enfermement (et donc l'attribuer à [serk]), mais on peut même observer qu'elle fonde l'usage argumentatif de ces expressions. En effet, l'expression *cercle vicieux* sert principalement à faire valoir l'absence de possibilité de sortir¹⁸ et l'inévitabilité des effets néfastes. Sur le versant positif, le *cercle vertueux* valorise la solidité de la production d'effets bénéfiques. On aurait tort de voir dans l'usage de ces expressions la valorisation d'une production « toujours croissante », car c'est l'apanage du terme *spirale* : *spirale infernale* pour les effets néfastes, *spirale positive* pour les effets bénéfiques. Enfin, le *cercle vertueux situationnel* met en discours l'idée que chaque objet est pris dans l'interdépendance, qu'il ne peut en être extrait pour être considéré isolément.

La chose est encore plus nette avec le *recyclage* (figure 2 : droite), qui exprime l'idée qu'un objet ne sort pas du circuit de transformation des objets, qu'il va rester sous contrôle, maîtrisé (et donc ne pas polluer l'environnement).

Il est donc remarquable que c'est le plan morphémique qui constitue le « principe actif » de ces expressions, les strates lexématique et locutive n'étant que des compléments. Le morphème est donc en prise directe avec l'argumentation et le discours, il agit sans filtre. C'est ce qu'avait déjà montré l'étude du morphème [kar] dans l'expression *mise en quarantaine*.

Conclusion

Ce travail mené sur [rot] et [serk] confirme l'intérêt des hypothèses qui avaient été posées lors de l'étude de [kar]. Il y a des intérêts à redéfinir le morphème comme étant le stade ultime où

¹⁸ Une situation d'impasse intellectuelle peut être désignée par la *quadrature du cercle* (fondée sur un problème mathématique insoluble), qui compose l'inaccessibilité exprimée par [kar] et l'enfermement exprimée par [serk]. Notons que les termes *carré* et *cercle* désignent parfois certains lieux fermés inaccessibles, conçus sous des angles (externe/interne) différents : *carré des officiers*, *cercle des officiers*.

agissent les « motifs », à considérer que l'allomorphie est évaluée localement et donc que le mécanisme de distribution complémentaire est trop contraignant, et que les expressions qui emboîtent des constructions ne privent pas les morphèmes d'un accès aux arguments et aux discours. Bien au contraire, tout porte à croire que ce sont les morphèmes, et les éléments submorphémiques dont ils sont éventuellement constitués, qui sont les principaux contributeurs argumentatifs et discursifs. Cette façon d'envisager le rapport des unités signifiantes à l'argumentation et au discours renverse les rapports entre la linguistique enactive et la linguistique traditionnelle, ainsi que les enjeux autour de l'arbitraire et de la motivation.

Références bibliographiques

BOHAS, Georges (2016). *L'illusion de l'arbitraire du signe*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

BOTTINEAU, Didier (2010). Language and enaction. Dans J. Stewart & O. Gapenne & E. Di Paolo (eds.) *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science* (p. 267-306). Cambridge : The MIT Press.

BOTTINEAU, Didier (2012). Le langage représente-t-il ou transfigure-t-il le perçu ? Dans F. Lautel-Ribstein (ed) *Formes sémantiques, langages et interprétations, Hommage à Pierre Cadiot*, n° spécial de *La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, 73-82.

BOTTINEAU, Didier (2017). *Phenomeny, phenomenous, phenomenic, phenomenal, phenomenical* : dérivation adjectivale, cognématique et pragmatique en anglais actuel. *Cahiers du LRL*, 6. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires de Blaise Pascal, 133-154.

CADIOT, Pierre & VISETTI, Yves-Marie (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques, Motifs, profils, thèmes*. Paris : P.U.F.

GREGOIRE, Michaël, (2012). *Le lexique par le signifiant. Méthode en application à l'espagnol*. Sarrebruck, Allemagne : Presses Académiques Francophones.

GREGOIRE, Michaël (A paraître). De la 'théorie de la saillance'. Explications par le prisme de trois verbes espagnols *sitiar*, *cercar* et *asediar* (« assiéger »). Disponible en ligne sur HAL-SHS : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00652090/>.

LEBAS, Franck (2008). 'Hyperonyme', 'facette', 'trait catégoriel' : des coquilles dans le *Livre de la sémantique*. *Langages*, 172, 88-108.

LEBAS, Franck (2014a). Une symbolique trop *carrée* mise en *quarantaine*, ou comment le sens de *quatre* peut *contrecarrer* la symbolique. *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 35-36, 145-161.

LEBAS, Franck (2014b). Analyse linguistique et phénoménologique de *noir*. Dans *Interculturalité dans les constructions et déconstructions sur la couleur noire* (p. 251-263). Tunis : L'or du Temps.

NEMO, François (2001). *Morphèmes, constructions, énoncés, contributions*. *Éléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches. Saint-Denis : Université Paris 8.

NEMO, François (2005). Éléments pour une typologie linguistique des rapports forme/sens. *Cahier de Linguistique Analogique*, 2. Dijon : A.B.E.L.L., 205-226.

NEMO, François (2012). Écart lexical ou résurgence morphémique ? Approche linguistique des métaphores. Dans V. A. Journeau & al (dir.) *Métaphores et cultures. En mots et en images*. L'Harmattan.

NEMO, François (A paraître). Complexes sémantiques et adressage lexical : rendre compte des listèmes. Dans Y-M. Visetti (éd.) *Le Thème perceptif en linguistique*. Paris : Editions du CNRS.